



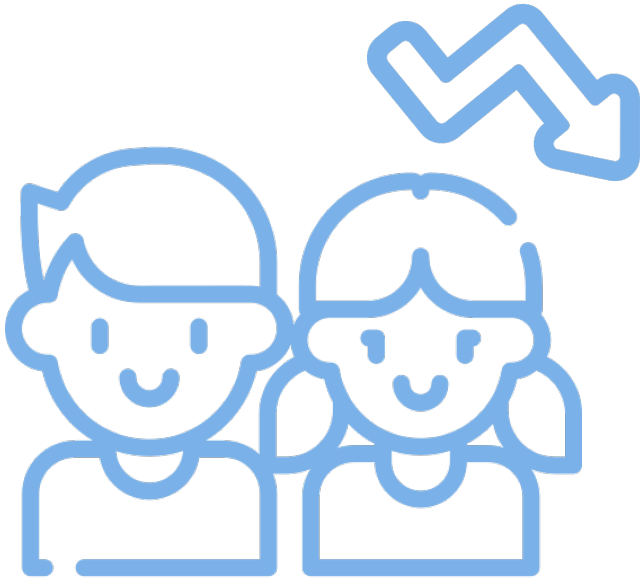
ACADÉMIE
DE BESANÇON

Liberté
Égalité
Fraternité


DURABLEMENT *engagée*
POUR ACCOMPAGNER
LA RÉUSSITE
DES ÉLÈVES




2 695 ÉLÈVES* EN MOINS ATTENDUS À LA RENTRÉE 2023



- 1 895 élèves* dans les écoles de l'académie.

Évolution du nombre d'élèves dans le 1^{er} degré depuis la rentrée 2018  - 10 388

- 800 élèves* dans les collèges, lycées et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) de l'académie.

Évolution du nombre d'élèves dans le 2^d degré depuis la rentrée 2018  - 337




DANS LES ÉCOLES, DES ÉLÈVES MIEUX ENCADRÉS ET MOINS NOMBREUX DANS LES CLASSES

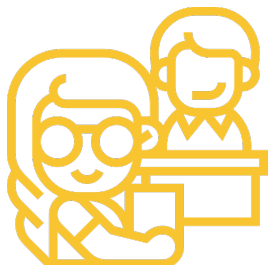
À la rentrée 2023, **52 moyens d'enseignement seront supprimés dans les écoles** de l'académie. Malgré ces retraits, le taux d'encadrement et le nombre d'élèves par classe continuera à s'améliorer, comme c'est le cas depuis 5 ans.

 **6,14** professeurs pour 100 élèves*
(5,93* au niveau national)

Évolution du taux d'encadrement
2019 : 5,76  2020 : 5,89  2021 : 5,99  2022 : 6,08

 **21,02** élèves par classe* en moyenne à la rentrée 2023

Évolution du nombre d'élèves par classe
2019 : 22,20  2020 : 22,20  2021 : 21,48  2022 : 21,17



Nos priorités

POUR LE 1^{ER} DEGRÉ

- **Dédoublings des classes** de grande section en **éducation prioritaire**
- Poursuite de l'objectif de **limitation des effectifs à 24** pour les classes de grande section, CP, et CE1
- Accompagnement de **l'école inclusive**
- Accompagnement des **territoires ruraux** : aucune fermeture d'école sans accord local

PRIORITÉ À L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LE SECOND DEGRÉ

À la rentrée 2023, aucun moyen d'enseignement ne sera supprimé dans les lycées professionnels et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) de l'académie, conformément aux annonces du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Le nombre d'élèves par division ou groupe dans le 2^d degré évolue légèrement à la hausse mais reste favorable malgré le retrait de 69 moyens d'enseignement dans les collèges et lycées généraux et technologiques de l'académie.

 **24,94** élèves par division ou groupe* en moyenne à la rentrée 2023

Évolution du nombre d'élèves par division ou groupe

2019 : 24,69  2020 : 24,60  2021 : 24,40  2022 : 24,22

EN DÉTAILS À LA RENTRÉE 2023

COLLÈGES

25,31 élèves* par division ou groupe

LYCÉES

32,38 élèves* par division ou groupe

Pour rappel : les taux d'encadrement « cible », mis en œuvre en fonction de l'IDS, sont de 32 à 35 élèves par division ou groupe.

LYCÉES PROFESSIONNELS

17,80 élèves* par division ou groupe

SEGPA

14,81 élèves* par division ou groupe (capacité d'accueil : 16 élèves par division ou groupe)

SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS)

17,22 élèves* par division ou groupe

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

27,70 élèves* par division ou groupe (capacité d'accueil : 40 élèves par division ou groupe)



Nos priorités

POUR LE 2^D DEGRÉ

- Financement d'une heure et demie de mathématiques (obligatoire) pour tous les élèves de première générale qui n'auront pas choisi la spécialité mathématiques
- Développement des dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap
- Renforcement de la mixité sociale au sein des établissements scolaires
- Maintien des emplois dans la voie professionnelle, priorité de la politique du Président de la République et du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

*prévisions

3 PRIORITÉS

L'EXCELLENCE, L'ÉGALITÉ ET LE BIEN-ÊTRE

En maternelle (cycle 1)

- Renforcement de la **formation des professeurs de maternelle**
- Continuité du **parcours entre la petite enfance et l'école maternelle**
- Travail sur les résultats aux **évaluations de CP, pour permettre de rétroagir** sur ce qui, en maternelle, peut ou doit être accentué pour permettre à tous les élèves d'arriver en CP avec des bases solides

En CM1 et CM2 (cycle 3)

- Travail sur la **lecture** et la pratique de la **fluence**
- Pratique de l'**écriture**
- Pratique régulière de la **dictée**, idéalement quotidiennement

En 6^e (cycle 3)

- Dispositif « **Devoirs Faits** » rendu **obligatoire**
- **Accompagnement personnalisé sur des compétences clés en français et en mathématiques** avec une heure de soutien et des sessions de remédiation ou d'approfondissement, une heure par semaine, pour tous les élèves, en interclasse, pour du soutien dédié.
- Travail sur les **interactions pédagogiques entre 1^{er} et 2^d degrés** pour faciliter le passage au collège et la continuité pédagogique entre les deux niveaux

En 5^e, 4^e, 3^e (cycle 4)

- **Renforcer l'enseignement de technologie** pour en faire notamment un levier en matière d'autonomie numérique

Stratégie sur les mathématiques

- **Poursuite du plan mathématiques** à l'école primaire
- **Création de laboratoires** et de clubs de mathématiques au collège
- Création de l'**enseignement obligatoire de 1^{re} d'une heure et demie de mathématiques par semaine** pour tous les élèves qui n'ont pas choisi la spécialité mathématiques

Pilotage : mise en place d'un conseil académique des savoirs fondamentaux